

AVIS AUX ETUDIANTS

Inscription à l'AMO de base des étudiants

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants que l'inscription à l'AMO étant obligatoire, les étudiants sont appelés à déposer le formulaire d'affiliation dûment signé (téléchargeable à partir du lien <https://cme.enssup.gov.ma> ; Ou bien <https://amo.onousc.ma>), auprès du Service des Etudes et de la Scolarité (Contactez Mr. CHAQIRI Hassan), **au plus tard le Vendredi 07 janvier 2022 à 16h.**

Après avoir rempli tous les champs, vous devez vérifier toutes les informations que vous avez fournies et les valider pour pouvoir enregistrer votre fiche d'inscription à l'AMO.

Adresse :

Ecole Supérieure de Technologie Khénifra, Route Nationale N° 8, P.B : 170_____ Khénifra

54000, Tél : 0535 38 45 91, Fax : 0535 38 45 88